

DECRET N° 2001-148 du 6 Avril 2001
Portant nomination des Officiers des Forces Armées
Congolaises, de la Gendarmerie Nationale et de la Police
Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VISAS :** Vu l'acte fondamental;
Vu la loi N° 17/61 du 16 janvier 1961, portant organisation et recrutement des Forces Armées de la République du Congo ;
- DCF/DGAF** Vu la loi N° 11/97 du 12 mai 1997, portant organisation et fonctionnement des Forces Armées Congolaises;
- AB** Vu l'ordonnance N° 31/70 du 18 Août 1970, portant statut général des cadres de l'Armée Populaire Nationale;
- Vu l'ordonnance N° 2/72 du 19 Janvier 1972, portant intégration des services de sécurité au sein de l'Armée;
- DBF/DGAF** Vu l'ordonnance N° 11/76 du 12 Août 1976, modifiant les articles 6 et 7 de l'ordonnance N° 31/70 du 18 Août 1970;
- Vu le décret N° 70/357 du 25 novembre 1970 ; portant avancement dans l'Armée ;
- Vu le décret N° 74/355 du 28 septembre 1974 ; portant création du comité de Défense;
- DGAF/MDN** Vu le décret N° 85/260 du 5 mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;
- Vu le décret N° 99/1 du 12 Janvier 1999, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 99/2 du 12 Janvier 1999, portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2001-145 du 6 Avril 2001 portant inscription au tableau d'avancement des officiers des Forces Armées Congolaises de la Gendarmerie Nationale et de la Police Nationale

AB

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

DECRETE :

Article premier : sont nommés à titre définitif pour compter du 1^{er} Juillet 2000 (3 ème trimestre 2000).

SECTION 1 : FORCES ARMEES CONGOLAISES

POUR LE GRADE DE COLONEL

I- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- DIRECTIONS CENTRALES

a) - ARME BLINDEE ET CAVALERIE

LIEUTENANT-COLONEL NSONDE-NKOUNKOU (GUILLAUME) DRI

b) - VETERINAIRE

LIEUTENANT-COLONEL MALOUNGA-MANTANTSI (LEON) DCE

II- ETAT MAJOR GENERAL

- DIRECTIONS CENTRALES

- GENIE

LIEUTENANT-COLONEL NKODIA (ADELBERT MAXIME) DOPS

III- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

- ZONES MILITAIRES

a) - ARME BLINDEE ET CAVALERIE

LIEUTENANT-COLONEL BITEMO (JEAN GOMMAIRE) Z.M.2

-//- MOBOMBO (JEAN PIERRE) Z.M.5

b) - INFANTERIE

LIEUTENANT-COLONEL MAHOUKOU (GODEFROY MATHURIN) Z.M.3

c) - LOGISTIQUE

LIEUTENANT-COLONEL GANDOU (FIDELE) Z.M.1

IV- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

- COMMANDEMENT

a) - ADMINISTRATION

LIEUTENANT-COLONEL BAMBI (GEORGES) CDMENT/AI

b) - MECANIQUE

LIEUTENANT-COLONEL MABOUDI (JEAN EMMANUEL) CDMENT/AI

V- COMMANDEMENT DE LA MARINE NATIONALE

- BASES NAVALES

- ADMINISTRATION

LIEUTENANT-COLONEL LOPENGO (FRANÇOIS) B.N. 02

VI- DIRECTION GENERALE DE LA LOGISTIQUE

- DIRECTIONS SPECIALISEES

- INFANTERIE

LIEUTENANT-COLONEL ONDZANGA (MAURICE) DCTT

VII- ECOLES ET CENTRES D'INSTRUCTION

- CENTRES D'INSTRUCTION

- ADMINISTRATION

LIEUTENANT-COLONEL KIESSE-SAMBA / ALPHONSE C.I.MAK

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

I- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

- ZONES MILITAIRES

a) - ARME BLINDEE ET CAVALERIE

COMMANDANT MIENAGATA (ALBERT) Z.M.1

b) - ARTILLERIE

COMMANDANT NZOUNGOU (EMILE) Z.M.6

c) - MATERIEL

COMMANDANT KIIYINDOU (FLAVIEN MEDARD) Z.A.B.

SS



II- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

A - COMMANDEMENT

- ADMINISTRATION

COMMANDANT ONDON-YAM (PIERRE) CDMENT/AI

B - BASES AERIENNES

a) - ADMINISTRATION

COMMANDANT M'BERI (ANDRE) B.A.02/20

b) - INGENIEUR RADIO

COMMANDANT BOYEMBE (CASIMIR) B.A.02/20

III- COMMANDEMENT DE LA MARINE NATIONALE

- BASES NAVALES

- NAVIGATION

COMMANDANT NIENGUISSA (MARCEL) B.N. 01

IV- DIRECTION GENERALE DE LA LOGISTIQUE

- DIRECTIONS SPECIALISEES

- GENIE

COMMANDANT MAYINGUIDI (BRUNO ERNEST) DCCF

POUR LE GRADE DE COMMANDANT

I- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- DIRECTIONS CENTRALES

- ADMINISTRATION

CAPITAINE MOTHO (JACQUES) DCSS

II- ETAT MAJOR GENERAL

- UNITES ORGANIQUES

- INFANTERIE

CAPITAINE MADZOU (CHARLES) BSS/EMG

III-- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

A -- TROUPES DE LA RESERVE MINISTERIELLE

-- ARTILLERIE ANTI-AERIENNE

CAPITAINE BAGANA (PROSPER MICHEL PATRICK) 1° R.B

B -- TROUPES SPECIALES

-- MUSIQUE

CAPITAINE NGANTSENO (JEAN MARIE) R.A.H.

C -- ZONES MILITAIRES

-- INFANTERIE

CAPITAINE IGAMBA (JEAN DOMINIQUE) Z.A.B.

-//- OBENDZA (GUY GILBERT) -##-

-//- OHOLANGA (GUY VINCENT DE PAUL) -##-

IV-- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

A -- COMMANDEMENT

-- ADMINISTRATION

CAPITAINE TSIMBOU (NAPHTAL) CDMENT/AI

B -- BASES AERIENNES

-- INGENIEUR RADIO

CAPITAINE ANDESSA (FAUSTIN) B.A.02/20

V-- COMMANDEMENT DE LA MARINE NATIONALE

-- BASES NAVALES

-- TRANSMISSIONS

CAPITAINE NDIHOULOU-BATSIMBA (JEAN TIBURCE) B.N. 01

VI-- DIRECTION GENERALE DE LA LOGISTIQUE

-- DIRECTIONS SPECIALISEES

-- ADMINISTRATION

CAPITAINE GNOGNO (BERNARD) DCTT

SECTION 3 : DETACHES HORS STRUCTURES DES F.A.C.

POUR LE GRADE DE COLONEL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- MAISON MILITAIRE

- TECHNICIEN RADIO-NAVIGANT

LIEUTENANT-COLONEL OMBERE (CASIMIR)

DGSP/PR

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- MAISON MILITAIRE

- ADMINISTRATION

COMMANDANT NGAKOSSO (AMBROISE)

GR

SECTION 4 : POLICE NATIONALE

POUR LE GRADE DE COLONEL

I- DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

- COMMANDEMENT

-- POLICE JUDICIAIRE

LIEUTENANT-COLONEL KOUD (JEAN-JACQUES)

D.G.P.N

II- DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

- COMMANDEMENT

-- POLICE GENERALE

LIEUTENANT-COLONEL MOKELET-MOKE (HONORE)

D.G.S.T

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

I- DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

A - COMMANDEMENT

-- POLICE GENERALE

COMMANDANT ELENGA (JEAN PAUL)

D.G.P.N

AS

B - DIRECTIONS REGIONALES

-- POLICE JUDICIAIRE

COMMANDANT

SAMBA (BENOIT)

DRPN/BZV

II- DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

-- COMMANDEMENT

- POLICE GENERALE

COMMANDANT

OLLIER (RAOUL)

D.G.S.T

POUR LE GRADE DE COMMANDANT

I- DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

- DIRECTIONS REGIONALES

a) - POLICE GENERALE

CAPITAINE

MEYE (CASIMIR)

DRPN/SANG

-//-

MEYONG (GASTON)

-##-

b) - SECURITE

CAPITAINE

EPOUNGUY-OTOLY (JEAN PIERRE BRICE)

DRPN/BZV

II- DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

A - COMMANDEMENT

- SECURITE

CAPITAINE

NGOUBI (GEORGES)

D.G.S.T

B - DIRECTIONS REGIONALES

- SECURITE

CAPITAINE

MOUENEVOU (LAMBERT)

DRST/LIKO

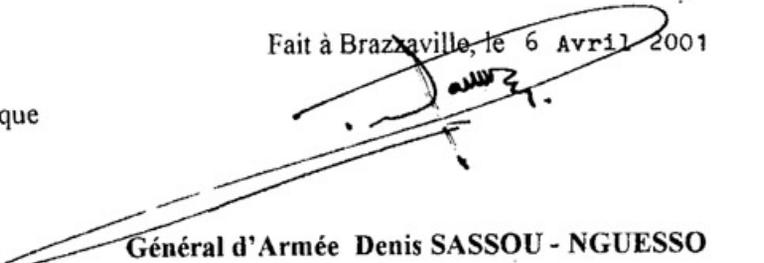
Article 2 : La présente nomination prend effet du point de vue de l'ancienneté dans le grade à compter du 1^{er} Juillet 2000 et du point de vue financier à compter du 1^{er} Janvier 2001.

Article 3 : Le Ministre à la Présidence, chargé de la Défense Nationale, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration du Territoire et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.



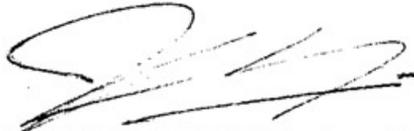
Fait à Brazzaville, le 6 Avril 2001

Par le Président de la République



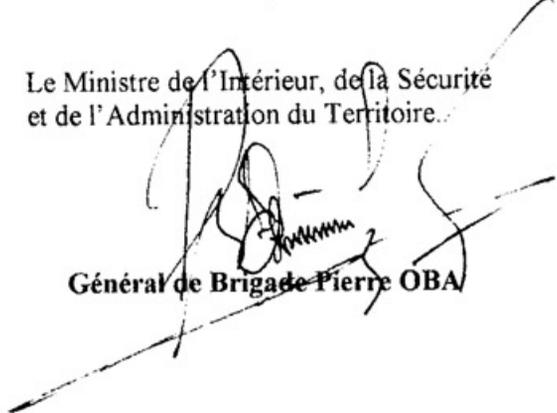
Général d'Armée Denis SASSOU - NGUESSO

Le Ministre à la Présidence,
Chargé de la Défense Nationale.



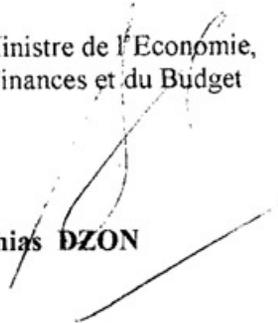
LEKOUNDZOU Itihi Ossétoumba

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Administration du Territoire.



Général de Brigade Pierre OBA

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget



Mathias DZON